



# REDD tout simplement

Guide du CIFOR sur les forêts,  
le changement climatique et REDD





Lorsque les gens parlent de changement climatique ils utilisent souvent des termes scientifiques et techniques. Les termes et les acronymes que nous entendons peuvent brouiller notre compréhension si nous n'en connaissons pas le sens. Le Centre de recherche forestière internationale (CIFOR) a préparé ce guide simple pour aider les journalistes, les décideurs, les ONG et les citoyens du monde souhaitant mieux comprendre l'importance des forêts dans la lutte contre le changement climatique. Il met également en lumière des problématiques que la recherche du CIFOR a identifiées comme étant essentiels pour une progression effective, efficace et équitable de l'agenda climatique.

**Q: Pourquoi devons-nous protéger les forêts si nous voulons limiter le changement climatique ?**

**R:** Les scientifiques pensent que la déforestation et la dégradation de la forêt sont à l'origine d'environ 20 pour cent des émissions annuelles de gaz à effet de serre qui aggravent le changement climatique. Cette contribution est supérieure aux émissions mondiales du secteur du transport.

**Q: Comment les émissions des forêts s'accumulent-elles pour dépasser les émissions de l'ensemble des voitures, des camions, des avions et des navires ?**

**R:** Lorsque les forêts sont détruites ou déboisées, les bois qui se décomposent ou qui sont brûlés dégagent du dioxyde de carbone, augmentant les niveaux de ce gaz à effet de serre qui piège la chaleur, dans l'atmosphère. En outre, certaines forêts abritent de grandes quantités de carbone stockées sous terre. Par exemple, lorsque les forêts sur tourbières sont brûlées et réduites, les émissions de carbone ne se limitent pas à la végétation en surface ; les matières organiques sous terre commencent également à libérer du carbone. Les forêts sur tourbières contiennent plus de carbone sous terre qu'en surface. Ce carbone s'échappe du sol et entre dans l'atmosphère lorsque l'on coupe la forêt.

Une fois les arbres abattus, la planète perd une ressource importante qui absorbait de façon continue le dioxyde de carbone contenu dans l'atmosphère. Des études récentes indiquent que sur les 32 milliards de tonnes annuelles de dioxyde de carbone émis par l'activité humaine, un peu moins de 5 millions sont absorbées par les forêts. Perdre un peuplement d'arbres constitue une double perte : nous perdons un écosystème qui absorbe les gaz à effet de serre et nous perdons le moyen de stockage du carbone que sont les arbres.

**Q: Que faudrait-il donc faire ? Clôturer toutes les forêts ?**

**R:** Non. Les forêts font partie intégrante de la vie des personnes qui vivent dans ou autour de la forêt, et de la société dans son ensemble. Selon la Banque mondiale, plus d'un milliard de personnes dépendent largement des forêts pour leur subsistance. Des centaines de millions de personnes dépendent de médicaments dérivés de plantes récoltées dans les forêts. Une grande partie des protéines alimentaires consommées par les communautés rurales provient de la chasse et de la pêche sur des terres forestières. Les forêts sont également importantes sur le plan commercial. En 2003, le commerce international de bois débité, de pâte, de papier et de cartons représentait près de 150 milliards de dollars US – plus de 2 pour cent du commerce mondial.

Nous pouvons nous attendre à ce que la conversion de la forêt en terres agricoles se poursuive. Mais cela doit se faire de façon mesurée, stratégique et durable. Il faudrait mettre un terme à la

coupe et à l'abattage incontrôlés, ainsi qu'au brûlage des forêts tropicales. Nous devons également arrêter d'exploiter les tourbières riches en carbone, qui libèrent de façon disproportionnée de grandes quantités de gaz à effet de serre lorsqu'elles sont exploitées et épuisées.

### **Q: Quelqu'un y perdra-t-il si nous essayons de contrôler la destruction de la forêt ?**

**R:** Ce sont en général des raisons financières qui sont à l'origine de la destruction des forêts. La transformation des cultures forestières en cultures commerciales comme l'huile de palme, par exemple, génère des profits financiers. Il faudra donc faire quelques sacrifices économiques à court terme. Mais pour rester équitable, les communautés pauvres et dépendantes de la forêt ne doivent pas en souffrir. A long terme, une gestion plus durable des forêts profitera à chacun. Si les gaz à effets de serre stockés dans les forêts sont libérés, il faudra des générations pour les recapturer. Donc si nous continuons à perdre de vastes zones de forêts, nous pourrions nous retrouver dans un scénario catastrophe.

### **Q: Quel est ce scénario catastrophe ?**

**R:** Le plus courant est la boucle de rétroaction positive ; un cycle qui s'auto entretient et accélère la cause et l'effet. Si un nombre suffisant de forêts est détruit, la plus grande quantité de carbone dans l'atmosphère issue de la destruction et d'autres activités humaines pourrait entraîner la destruction de ce qui reste. Des émissions de carbone en plus grande quantité pourraient engendrer un climat plus chaud, ce qui à son tour pourrait entraîner plus de sécheresse et plus de feux de forêts, et aurait pour effet une libération encore plus importante de dioxyde de carbone, ce qui pourrait engendrer un réchauffement encore plus important du climat. Les forêts exposées à des incendies répétés ne peuvent récupérer et ne peuvent plus stocker ou absorber de carbone. Si nous n'agissons pas rapidement, nous pourrions compromettre le rôle potentiel que les forêts pourraient jouer pour minimiser ces émissions.

### **Q: Que faudrait-il faire maintenant ?**

**R:** Un grand nombre d'actions positives ont été mises en place pour faire face au changement climatique à travers la conservation des forêts. La recherche du CIFOR met l'accent sur deux aspects : l'adaptation et l'atténuation.

### **Q: Qu'est-ce que l'adaptation ?**

**R:** Au fur et à mesure que le climat change, les forêts et les populations devront faire face à des changements progressifs des températures moyennes et des taux moyens de précipitations. Elles seront également confrontées à des manifestations atmosphériques plus fréquentes et plus intenses comme la sécheresse et les inondations. Les stratégies d'adaptation peuvent aider les gens à gérer les effets du changement climatique et à protéger leurs moyens de subsistance. La recherche du CIFOR encourage l'inclusion de stratégies d'adaptation efficaces dans les plans de gestion de la forêt, et cherche à s'assurer que les forêts sont suffisamment incorporées dans les stratégies pour l'adaptation de la société dans son ensemble.

### **Q: Quels sont les exemples de projets d'adaptation ?**

**R:** C'est un nouveau domaine de recherche sur la politique forestière ; parmi les exemples à ce jour :

- Assurer le maintien d'un nombre suffisant de forêts sur les bassins versants pour ralentir l'érosion des sols, anticiper les précipitations plus fortes que le changement climatique peut provoquer ;

- Maintenir des corridors forestiers pour permettre à la faune et aux espèces de plantes de passer dans des climats qui leur conviennent ;
- Définir des zones tampons pour arrêter l'extension des feux de forêts ;
- Planter des espèces d'arbres qui tolèrent des températures plus élevées et des conditions atmosphériques extrêmes.

La politique d'adaptation offre un intérêt pour de nombreux secteurs. Par exemple, les ministères du transport veulent conserver des forêts saines car l'épais nuage créé par les feux de forêt peut amener la fermeture des aéroports et les glissements de terrain peuvent être à l'origine de la fermeture des routes. Les fournisseurs d'eau potable et les entreprises d'hydro-électricité commencent à envisager une gestion de l'écosystème en aval, incluant la gestion de la forêt. Ils veulent réduire leur vulnérabilité face à l'évolution de la configuration des pluies et maintenir la quantité et la qualité de leur approvisionnement en eau.

### **Q: Qu'est-ce que l'atténuation ?**

**R:** L'adaptation et l'atténuation sont complémentaires. L'adaptation concerne les conséquences du changement climatique alors que l'atténuation porte sur les causes. Nous avons besoin des deux, car les scientifiques s'attendent à ce que les effets des émissions précédentes se poursuivent quelque temps encore, même si nous arrêtons immédiatement l'émission de gaz à effet de serre.

### **Q: Comment peut-on ralentir ou atténuer le rythme du changement climatique ?**

**R:** La plupart des efforts d'atténuation doivent être axés sur la réduction de l'utilisation de combustibles fossiles dans les pays industrialisés. Planter de nouveaux arbres pour séquestrer le carbone jouera également un rôle. Mais pour réduire les 20 pour cent d'émissions issues des forêts, il nous faudrait une nouvelle approche de conservation plus efficace. Une de ces approches porte le nom de REDD, acronyme signifiant « réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation de la forêt ». L'idée à la base est différente de celles des tentatives précédentes de préserver les forêts, car elle établit un lien direct entre les incitations financières à la conservation et le carbone stocké dans les forêts.

### **Q: Comment fonctionnerait REDD ?**

**R:** Les crédits des émissions réduites, appelés également « déforestation évitée », sont quantifiés. Cette quantité positive se transforme alors en crédit qui pourrait être vendu sur le marché international du carbone. Autrement, le crédit pourrait être remis à un fonds international créé pour offrir une compensation financière aux pays participants qui conservent leur forêt. Les systèmes REDD permettent à la conservation de la forêt d'être économiquement aussi rentable que les facteurs de la déforestation. Les facteurs économiques actuels favorisent des pratiques de coupe destructives et la conversion de la forêt à d'autres usages comme le pâturage pour le bétail et les terres arables.

### **Q: Pour que les projets REDD prennent racine, quels sont les défis à surmonter ?**

**R:** Quatre défis importants ont été identifiés :

- **Mesurer le carbone**

Pour donner une valeur au potentiel que toute région boisée a à renfermer du carbone, nous devons estimer avec précision la quantité de carbone qui y est stockée. De nouvelles technologies comme l'imagerie par satellite et la modélisation informatique permettent une mesure rapide et

précise des stocks de carbone. Il semble aujourd'hui possible d'avoir un système transparent de mesure et de vérifications des réductions d'émission.

- **Effectuer des paiements**

Comment les pays seront-ils récompensés et sous quelle forme ? Qui devrait être payé pour protéger une zone forestière spécifique : les gouvernements nationaux, les communautés forestières locales ou les entreprises de coupe ? Les pays donateurs demandent à ce que les paiements bénéficient aux pauvres. Les gouvernements nationaux dans les pays qui ont la possibilité de profiter de REDD, pourraient néanmoins souhaiter garder le contrôle de la répartition des paiements.

- **Responsabilisation**

Si un paiement REDD est effectué, mais qu'une forêt est quand même détruite, que se passera-t-il alors ? Que peut-on faire pour garantir que les paiements carbone aboutissent à une protection durable de la forêt ?

- **Financement**

Les pays développés devront-ils créer un fonds pour récompenser les pays qui réduisent les émissions issues de la déforestation ? Ou bien, ces réductions d'émissions devront-elles être liées au système d'échange de carbone basé sur le marché ? Comment un tel système de marché peut-il fonctionner dans la réalité ?

Les chercheurs et les décideurs commencent à comprendre qu'il n'y aura pas de solutions « uniques » pour les projets REDD. Le meilleur moyen de concevoir et de mettre en œuvre un système REDD global pourrait être d'autoriser les pays à avancer en parallèle avec plusieurs modèles différents. Ainsi, une série de nouveaux systèmes peut se former et chaque pays peut choisir ce qui fonctionne le mieux pour les circonstances qui lui sont particulières.

## **Q: Qu'en est-il des voix et des droits des populations indigènes qui dépendent de la forêt pour leur subsistance ?**

**R:** Les populations indigènes et les communautés traditionnelles sont essentielles dans ce processus. Il faut de plus amples efforts pour garantir la reconnaissance de leur terre et de leurs droits sur les ressources. Les paiements pour les services carbone pourraient amener les responsables du gouvernement, les entreprises privées ou les élites locales à accaparer cette nouvelle richesse forestière aux communautés locales à moins que leur droit de propriété et leurs droits fonciers ne soient protégés. Les architectes REDD doivent se pencher sur les droits des communautés forestières avant d'entreprendre une action pour réduire les émissions de carbone liées aux forêts. Il peut être nécessaire de trouver un compromis entre la réduction des émissions de carbone et la réduction de la pauvreté. On peut être amené à trouver l'équilibre entre les droits des communautés locales à exploiter les forêts et la nécessité d'actions mondiales concertées sur le changement climatique.

## **Q: Qu'est-ce qui a inscrit REDD sur l'agenda mondial ?**

**R:** La 13<sup>e</sup> Conférence des Parties (COP 13) de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) à Bali en 2007 a abouti au Plan d'action de Bali, un processus de négociation d'une stratégie globale du changement pour succéder au Protocole de Kyoto. Ce plan reconnaît l'importance des forêts dans la lutte contre le changement climatique et l'avantage potentiel énorme que représente REDD. Les initiatives REDD peuvent offrir des avantages importants au niveau de l'atténuation du changement climatique ainsi que des co-bénéfices, comme la protection des services environnementaux qu'offrent les forêts, l'amélioration des moyens de subsistance des communautés qui habitent dans la forêt et la

précision des droits fonciers. Les accords de Copenhague citent explicitement la REDD+ comme l'une des mesures d'atténuation du climat à mettre en œuvre dans le cadre du protocole post-Kyoto.

## **Q: Quels ont été les résultats des négociations de la CCNUCC à Copenhague ?**

**R:** Les résultats concernant la REDD ont été incomplets. Malgré certains progrès réalisés, d'importants points faibles demeurent, en particulier dans la fixation d'objectifs. L'accord de Copenhague a cependant marqué une étape. Il s'agit en effet du premier accord international à recommander la mobilisation de ressources financières pour appuyer la REDD+. L'Australie, les États-Unis, la France, le Japon, la Norvège et le Royaume-Uni ont offert une enveloppe de financement de 3,5 milliards de dollars US pour la préparation de la REDD. L'accord clarifie également certains points techniques qui fourniront le soutien nécessaire aux pays qui souhaitent immédiatement acquérir de l'expérience.

Mais plusieurs questions n'ont pas été finalisées, notamment les émissions de référence et les efforts au niveau infranational. Il s'agit de questions importantes pour les pays possédant de grandes forêts de divers types et soumises à différentes formes de pression, par exemple l'Indonésie et le Brésil. Elles sont également importantes pour les pays connaissant des insurrections, où le gouvernement n'a pas toujours le contrôle de l'ensemble du territoire national. D'autres questions, telles que la sauvegarde des droits des peuples indigènes et des communautés locales, doivent également être résolues. L'un des principaux points faibles est le manque d'objectifs, tant en termes de réduction des émissions qu'en termes de financement. Cette absence de consensus occulte ce que la coopération entre les pays en développement et les pays développés tente d'accomplir en matière de REDD.

## **Q: Certains parlent de REDD+. De quoi s'agit-il ?**

**R:** Un an après l'acceptation du Plan d'action de Bali, les négociateurs se sont à nouveau réunis à Poznań en Pologne. Ils sont arrivés à un consensus général sur l'élargissement des activités REDD. REDD+ ajoute trois domaines stratégiques aux deux domaines d'origine définis à Bali. Ces cinq domaines visent à réduire les émissions occasionnées par la déforestation et la dégradation des forêts dans les pays en développement. Les deux actions initiales de la REDD sont les suivantes :

- réduire les émissions provoquées par la déforestation ;
- réduire les émissions résultant de la dégradation des forêts.

Le signe + ajoute des stratégies de réduction des émissions par les moyens suivants :

- le rôle de la conservation ;
- la gestion durable des forêts ;
- l'amélioration des stocks de carbone dans les forêts.

Cette définition élargie permet à un plus grand nombre de pays de participer. De nombreuses parties dont les contextes nationaux différents peuvent être incluses dans un futur cadre.

## **Q: Qui profite de REDD+ ?**

**R:** Lors de la conception de REDD à la COP 13 en 2007, l'idée était d'un intérêt particulier pour les pays ayant un taux élevé de déforestation. Ces pays plus que d'autres ont un potentiel énorme pour réduire de façon significative leurs émissions issues de la perte de la forêt et ce faisant, en tirer les plus gros avantages. Dans le cadre plus large de REDD+, les pays qui

protègent déjà efficacement leurs forêts peuvent aussi en profiter. Les pratiques durables qui aident les pauvres, comme autoriser l'accès des communautés aux produits de la forêt, seront également reconnues et récompensées. Les initiatives pour replanter les régions déboisées et dégradées seront également prises en compte. Si REDD+ est mis à l'ordre du jour, il est probable qu'un plus grand nombre de pays pourraient appuyer ou ratifier un accord futur. Cependant, REDD+ exige un cadre plus complexe pour englober toutes ces catégories, ce qui aboutirait à des coûts de transaction et d'application plus élevés.

## Q: Qui essaie de résoudre les défis techniques de REDD+, et comment ?

R: Il existe actuellement deux initiatives mondiales importantes pour aider les pays en développement à mettre en place les futurs mécanismes de REDD+ :

1. Le **Fonds du Programme REDD des Nations unies**, UN-REDD, offre aux pays en développement un soutien extensif sur les problèmes de la déforestation et de la dégradation de la forêt. Le programme permet le renforcement des capacités, aide à concevoir des stratégies nationales et à tester des approches financières et des mesures institutionnelles pour contrôler et vérifier les réductions au niveau des pertes de la forêt. UN-REDD a été mis en place dans neuf pays : la Bolivie, la République Démocratique du Congo, l'Indonésie, Panama, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, le Paraguay, la Tanzanie, le Vietnam et la Zambie. Des projets pilote ont déjà démarré dans un certain nombre de zones de forêt tropicale ; ils examineront les détails spécifiques du fonctionnement de REDD dans la pratique.
2. La Banque mondiale coordonne la deuxième initiative mondiale : **la Facilité de partenariat pour le carbone de la forêt**. La FPCF est similaire au programme des Nations Unies, mais à une échelle bien plus grande. Elle fonctionne dans 29 pays : l'Argentine, la Bolivie, le Cambodge, le Cameroun, la République centrafricaine, le Chili, la Colombie, le Costa Rica, la République Démocratique du Congo, le Salvador, la Guinée Équatoriale, l'Éthiopie, le Gabon, le Ghana, le Guatemala, la Guyane, le Honduras, l'Indonésie, le Kenya, la République Démocratique Populaire lao, le Libéria, le Pérou, la République du Congo, le Suriname, la Tanzanie, la Thaïlande, l'Ouganda, le Vanuatu et le Vietnam.

Ces deux initiatives coordonnent les missions lorsqu'elles opèrent dans le même pays et tiennent leurs réunions politiques l'une après l'autre, pour permettre aux participants de partager leurs idées. Les deux initiatives ont également plusieurs activités pilotes REDD en cours dans différents pays afin de mieux comprendre comment REDD peut être mis en place et de tester la faisabilité des diverses approches. L'avancement et les résultats de ces initiatives aideront les négociateurs de la CCNUCC à décider si les émissions de dioxyde de carbone issues de la forêt peuvent être mesurées et si les mécanismes REDD proposés peuvent fonctionner.

## Q: Combien coûtera REDD+ ?

R: D'après le très écouté *Stern Review on the Economics of Climate Change*, les ressources requises pour diminuer de moitié les émissions du secteur de la forêt jusqu'en 2030 pourraient représenter entre 17 et 33 milliards de dollars US par an.

## Q: Et d'où pourrait venir cet argent ?

R: L'argent pourrait venir directement des projets internationaux de financement, ou des programmes publics nationaux. Certains fonds sont déjà disponibles pour des projets pilote REDD à travers le marché du carbone volontaire, mais la majorité des fonds acheminés à travers les nouveaux fonds ou marchés qui pourraient résulter des négociations de la CCNUCC ne sera pas disponible avant plusieurs années.



# Glossaire

## Comprendre les forêts et le climat

Le changement climatique a multiplié les termes et phrases techniques nouveaux.

Cette liste offre quelques définitions utiles.

**Adaptation** : ajustements des systèmes naturels ou humains qui essaient de réduire les dégâts engendrés par le changement climatique ou d'en exploiter les avantages.

**Atténuation** : actions pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et multiplier les puits de carbone pour limiter le changement climatique.

**Bassin de carbone** : système qui a la capacité d'accumuler ou de libérer du carbone. La biomasse de la forêt, les produits ligneux, les sols et l'atmosphère sont des exemples de bassin de carbone.

**Biocombustibles** : combustibles provenant de sources biologiques renouvelables, sous forme solide ou liquide. Les cultures de biocombustibles associées à la déforestation incluent l'huile de palme, la canne à sucre et le soja.

**Boisement** : planter une nouvelle forêt sur un terrain non antérieurement boisé.

**Changement climatique** : modification de la moyenne des paramètres météorologiques qui définissent le climat ou sa variabilité. Ces paramètres incluent la température, les précipitations et la vitesse du vent.

**Co-bénéfices** : bénéfices tirés de l'application des systèmes REDD s'ajoutant à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, comme la réduction de la pauvreté, la protection de la biodiversité et l'amélioration de la gouvernance de la forêt.

**Conférence des Parties (COP)** : instance de décision composée des parties qui ont ratifié la Convention cadre des Nations Unies sur le changement climatique.

### Convention cadre des Nations Unies sur le changement climatique

**(CCNUCC)** : traité de 1992 appelant à la stabilisation des concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère à un niveau qui n'affecterait pas « dangereusement » le climat de la terre.

**Coupe à faible impact (CFI)** : abattage des arbres planifié et soigneusement contrôlé pour minimiser son impact sur l'environnement qui l'entoure. La CFI peut également réduire les émissions de carbone engendrées par les activités de coupe.

**Déforestation** : transformation des terres boisées en terre sans arbres.

**Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)** : un gaz naturellement présent dans l'atmosphère. Ce gaz est un produit dérivé de la combustion lors de la décomposition ou de la combustion de combustibles fossiles et la biomasse. Le dioxyde de carbone peut également être émis lors de modifications de l'usage de la terre et lors des processus industriels.

**Échange de droits d'émission de carbone** : échange de crédits carbone générés par la REDD exprimés en termes monétaires.

**Écosystème** : communauté d'organismes et leur environnement physique.

**Effet de serre** : lorsque des gaz comme le dioxyde de carbone empêche l'énergie générée par le soleil et renvoyée par la planète sous forme de chaleur, de s'échapper de l'atmosphère de la terre.

**Émissions anthropiques** : gaz à effet de serre associés aux activités humaines, comme la déforestation ou la dégradation de la forêt liée à l'exploitation forestière.

**Forêt plantée** : terre boisée où ont été installés des peuplements d'arbres par plantation ou ensemencement.

**Forêt primaire** : terre boisée d'espèces indigènes sans aucune trace d'activité humaine et où les processus écologiques ne sont pas perturbés.

**Fuite** : ce qui se produit lorsque la réduction d'émissions dans une zone entraîne une augmentation des émissions dans une autre zone. Par exemple, un système REDD qui protège la forêt dans une zone mais entraîne des activités accrues de déforestation ailleurs. La fuite est aussi synonyme de déplacement d'émission.

**Marchés du carbone** : Organismes et mécanismes financiers qui échangent des crédits carbone générés par des activités vérifiées REDD. Ceci peut prendre la forme de « marchés volontaires » (conclus dans le cadre de mécanismes bilatéraux agréés entre les parties commerciales) ou de « marchés de conformité » (qui sont juridiquement règlementés pour réaliser les objectifs de réduction des émissions dans le cadre d'accords multilatéraux).

**Mécanisme pour un développement propre (MDP)** : un projet qui aide les pays industrialisés à respecter les objectifs d'émissions du Protocole de Kyoto de deux façons outre la réduction de leurs propres émissions : ils peuvent investir dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre ou dans la multiplication des puits de gaz à effet de serre dans les pays en développement.

**Mesures d'atténuation appropriées au niveau national (NAMA)** : action volontaire ou obligatoire d'un pays en développement pour réduire ses émissions de carbone en conformité avec son contexte économique, environnemental, social et politique.

**Paiement pour services environnementaux (PSE)** : systèmes dans lesquels les bénéficiaires de services écosystémiques paient ceux qui les gèrent pour assurer que les services continuent.

**Panel intergouvernemental sur le changement climatique (PICC)** : instance conjointe créée par le Programme des Nations Unies pour l'environnement et l'Organisation météorologique mondiale, chargée d'apporter des informations techniques et scientifiques à la Convention cadre des Nations Unies sur le changement climatique.

**Permanence** : durée et réversibilité des émissions de gaz à effet de serre réduites.

**Plafonnement et échange** : système régulateur à double sens dans lequel le « plafonnement » est la limite des émissions de carbone imposée par le gouvernement, et « l'échange » est un marché créé par le gouvernement pour acheter et vendre des crédits de gaz à effet de serre. Les entreprises qui génèrent moins que les émissions autorisées peuvent vendre des crédits permettant aux autres d'émettre plus de gaz que ne l'autorise le plafond.

**Puits de carbone** : tout processus ou mécanisme d'absorption de dioxyde de carbone et la rétention de stocks de carbone dans les matières organiques comme les forêts, les océans et le sol.

**Puits de gaz à effet de serre** : tout processus ou mécanisme qui absorbe un gaz à effet de serre, un aérosol, ou un précurseur de gaz à effet de serre dans l'atmosphère.

**Protocole de Kyoto** : accord international couvrant la période 2008-2012 pour ralentir le changement climatique. Dans le cadre du protocole, les pays industrialisés ont convenu de ramener leurs émissions collectives de gaz à effet de serre à 5,2 pour cent au dessous du niveau de 1990.

**Rapport Stern** : Le rapport de Sir Nicholas Stern en 2006 pour le gouvernement britannique qui examine l'effet du changement climatique sur l'économie mondiale. Le rapport Stern n'est pas le premier rapport du genre mais est peut-être le plus déterminant.

**Réchauffement mondial** : augmentation des températures moyennes de la planète, année après année, qui aboutit à des changements du climat.

**REDD, ou réduction des émissions issues de la déforestation et de la dégradation de la forêt** : mécanisme pour réduire les émissions mondiales de gaz à effet de serre en offrant une incitation financière aux pays luttant contre la déforestation et la dégradation.

**REDD+** : cadres élargis de REDD qui incluent la conservation de la forêt, la gestion durable de la forêt ou l'augmentation des stocks de carbone de la forêt pour encourager une plus grande participation dans REDD et pour récompenser les pays qui protègent déjà leurs forêts.

**Reboisement** : Plantation de forêts sur des terres considérées comme préalablement boisées.

**Responsabilisation** : obligation du projet ou du pays appliquant REDD d'assurer que les réductions des émissions qui ont été créditées sont permanentes.

**Séquestration du carbone** : captage et emmagasinage du carbone. Les arbres absorbent du dioxyde de carbone et libèrent de l'oxygène à travers la photosynthèse. Les arbres stockent également du carbone dans leur biomasse.

**Services écosystémiques** : bienfaits que l'écosystème apporte aux humains. Par exemple, les forêts fournissent l'alimentation, l'eau, le bois de coupe et la fibre. Ils régulent le climat, les inondations, les maladies et la qualité de l'eau. Ils offrent également des bénéfices récréatifs, esthétiques et spirituels.

**Taxe sur les émissions de carbone** : une taxe appliquée aux consommateurs qui émettent du dioxyde de carbone dans l'atmosphère.

**Tourbe** : accumulation de produits végétaux en partie décomposés. La tourbe se forme dans les marécages, notamment les tourbières, les terrains marécageux et les forêts de marécages tourbeux.

# Faits et chiffres

## Couverture de la forêt<sup>1</sup>

- La couverture forestière mondiale représente environ 4 milliards d'hectares, soit près de 30 pour cent de la masse terrestre de la planète. Près de 56 pour cent de ces forêts sont situées dans les zones tropicales et subtropicales.
- La répartition de la couverture forestière est inégale. Seuls sept pays en possèdent près de 60 pour cent, 25 pays en possèdent près de 82 pour cent et 170 pays se partagent les 18 pour cent restants.
- Les forêts plantées représentent près de 3,8 pour cent de la zone forestière totale, soit 140 millions d'hectares.

## Perte de la forêt<sup>2</sup>

- La perte nette mondiale des forêts est estimée à environ 7,3 millions d'hectares par an pour la période 2000–2005.
- Ceci représente une baisse par rapport à la période 1990–2000, pendant laquelle le taux moyen de déforestation était de 8,9 millions d'hectares par an.
- Les plus fortes déforestations se sont produites en Amérique du Sud, avec 4,3 millions d'hectares par an, suivie par l'Afrique avec quatre millions d'hectares par an.

## Forêts et moyens de subsistance

- Plus d'un milliard de personnes dépendent fortement des forêts pour leur subsistance.<sup>3</sup>
- Plus de deux milliards de personnes, un tiers de la population mondiale, utilisent les combustibles de la biomasse, essentiellement le bois à brûler pour faire la cuisine et chauffer leurs maisons.
- Des centaines de milliers de personnes dépendent des plantes médicinales traditionnelles récoltées dans les forêts.<sup>4</sup>
- Dans une soixantaine de pays en développement, la chasse et la pêche sur les terres boisées fournissent le cinquième des besoins protéiques.<sup>5</sup>

1 Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) 2007 *State of the World's Forests 2007*, FAO, Rome.

2 FAO 2009 *State of the World's Forests 2009*, FAO, Rome.

3 Banque mondiale 2004 *Sustaining Forests: A Development Strategy*, Washington, DC.

4 Indicateurs 2009 du développement durable du Département des affaires économiques et sociales de l'ONU [www.un.org/esa/sustdev/natlinfo/indicators/methodology\\_sheets/poverty/without\\_electricity.pdf](http://www.un.org/esa/sustdev/natlinfo/indicators/methodology_sheets/poverty/without_electricity.pdf) (13 avril 2010).

5 Mery, G., Alfaro, R., Kanninen, M. and Lobovikov, M. (eds.) 2005 *Forests in the Global Balance – Changing Paradigms*, IUFRO World Series 17. Union internationale des organisations de recherche forestière (IUFRO), Helsinki.

## Les forêts et l'économie<sup>6</sup>

- En 2003, le commerce international de bois débité, de pâte, de papier et de cartons représentait près de 150 milliards de dollars US, soit juste plus de 2 percent du commerce mondial. Le monde développé représentait deux tiers de cette production et consommation.
- Dans de nombreux pays en développement, les entreprises basées sur la forêt fournissent au moins un tiers de l'emploi rural non agricole et génèrent un revenu grâce à la vente de produits du bois.
- La valeur des produits de la forêt autres que les bois de coupe est estimée à environ 11 milliards de dollars US. Les produits incluent des plantes pharmaceutiques, des champignons, des noix, des sirops et du liège.

## Forêts et changement climatique<sup>7</sup>

- On estime que 1,7 milliard de tonnes de carbone est libérée chaque année en raison de la modification de l'usage fait de la terre. La grande partie est liée à la déforestation tropicale.
- Ceci représente environ 20 pour cent des émissions mondiales actuelles de carbone, une contribution aux émissions plus élevée que le secteur du transport mondial avec son utilisation intensive de combustibles fossiles.

---

6 Banque mondiale 2004 *Sustaining Forests: A Development Strategy*, Washington, DC.

7 Résumé 2007 du PICC pour les décideurs dans : *Climate Change 2007: The Physical Sciences Basis*, <http://www.ipcc.ch/pdf/assessment-report/ar4/wg1/ar4-wg1-spm.pdf> (13 avril 2010).

## Parler à un expert



### Frances Seymour

CIFOR Directrice générale

Spécialisée dans les questions de gouvernance et de l'architecture mondiale de la gestion des forêts et du changement climatique

### Markku Kanninen

Chercheur au CIFOR, membre du Panel intergouvernemental sur le changement climatique (PICC)

Spécialisé dans l'écologie des forêts, l'atténuation du changement climatique et l'adaptation



### Bruno Locatelli

Chercheur au CIFOR

Spécialisé dans les forêts et l'adaptation au changement climatique

### Daniel Murdiyarso

Chercheur au CIFOR, membre du PICC

Spécialisé dans la météorologie et l'atténuation du changement climatique



### Louis Verhot

Chercheur au CIFOR, membre du PICC

Spécialisé dans la séquestration du carbone, les émissions de l'agriculture et les modifications de l'usage de la terre

## Pour parler à un expert, veuillez contacter

**Media Liaison and Outreach Manager, CIFOR**

+62 251 8622 622

[cifor@cgiar.org](mailto:cifor@cgiar.org)



[www.cifor.cgiar.org](http://www.cifor.cgiar.org)

[www.ForestsClimateChange.org](http://www.ForestsClimateChange.org)

Votre ressource globale pour la recherche forestière et le changement climatique



**Centre de recherche forestière internationale**

CIFOR défend le bien-être humain, la conservation de l'environnement et l'équité en menant une recherche pour éclairer les politiques et les pratiques qui affectent les forêts dans les pays en développement. CIFOR est l'un des 15 centres au sein du Groupe consultatif sur la recherche agricole internationale (CGIAR). Le siège du CIFOR est situé à Bogor, en Indonésie. CIFOR a également des bureaux en Asie, en Afrique et en Amérique du Sud.

